

DEPARTEMENT  
DE  
TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DES REGISTRES**

COMMUNE  
DE  
MONTAUBAN

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**N° 55/12/2022 – VALIDATION DU NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES DU CCAS**

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 décembre 2022 à 17 h 40, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Montauban s'est réuni en salle de réception à la Mairie de Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 5 décembre 2022.

**Présents : 13**

Madame Laurence PAGÈS, Vice-Présidente  
Madame Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Adjointe au Maire  
Madame Véronique LAGARRIGUE, Adjointe au Maire  
Madame Angèle LOUCHART, Conseillère Municipale  
Monsieur Jean-François GARRIGUES, Conseiller Municipal  
Monsieur Rodolphe PORTOLÈS, Conseiller Municipal  
Monsieur Yves BREIFFEILH, Représentant de l'APF  
Monsieur Jean-Philippe GALAN, Représentant de la Croix Rouge  
Monsieur Bernard DAYNES, Représentant de la FNATH  
Monsieur Philippe FRANÇOIS, Représentant de Reliance 82  
Monsieur Jean-Paul GALIBERT, Représentant de l'UDAF  
Monsieur Alain MASSOT, Représentant de l'UNRPA  
Monsieur Jacques THIBAUT, Représentant de Générations Mouvement 82 « Les Aînés Ruraux »

**Pouvoirs : 2**

Madame Brigitte BARÈGES, Présidente, à Madame Laurence PAGÈS  
Madame Andréa CARO-GOMEZ, Conseillère Municipale, à Monsieur Rodolphe PORTOLÈS

-----  
Secrétaire de séance : Monsieur Alain MASSOT  
-----

**Madame Laurence PAGÈS donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

L'organigramme est une représentation schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques d'une organisation. Il donne une vue d'ensemble de la répartition des postes et fonctions au sein d'une structure. Cette cartographie simplifiée permet de visualiser les différentes relations de commandement ainsi que les rapports de subordination.

Le CCAS a obtenu deux nouveaux agréments pour la gestion de maison relais.

Ainsi, avec l'ouverture de la Maison Relais Montauriol et de la Maison Relais « Le Carré Issanchou », le CCAS gère désormais trois établissements.

Un service dédié à cette mission a donc été créé.

L'évolution de l'offre de service proposé par le CCAS nécessite donc de modifier l'organigramme.

Le comité technique du Centre de Gestion a été consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2022 avec avis favorable.

Le nouvel organigramme donnera lieu à la modification des tableaux d'effectif et à la mise à jour des fiches de postes afin de définir les missions de chaque agent.

**Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :**

- ↳ valider le nouvel organigramme des services du CCAS,
- ↳ charger Madame la Présidente de l'exécution de la présente délibération.

**Après délibération du Conseil d'Administration, la proposition ci-dessus est :**

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Pour extrait, certifié conforme  
A Montauban, le 13 décembre 2022**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa publication, de son affichage le :

**19 DEC. 2022**

De sa transmission en Préfecture le :

**19 DEC. 2022**

**La Présidente,**

  
**Brigitte BAREGES**

**Le secrétaire de séance,**

**Alain MASSOT**

  
Accusé de réception en préfecture  
082-268201084-20221219-55-12-2022-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022